

Soutien total à Pierre Cassen et à RL persécutés par Darmanin, le liberticide de Beauvau

écrit par Riposte laïque | 4 février 2024

Perquisitions, arrestations...

DARMANIN LE LIBERTICIDE
VEUT FAIRE TAIRE RIPOSTE LAÏQUE...

synthèse
NATIONALE

DONNE LA PAROLE À
PIERRE CASSEN
SON FONDATEUR

ALLEZ
SUR LE SITE

synthesenationale.hautetfort.com

Perquisitions, arrestations...

**DARMANIN LE LIBERTICIDE
VEUT FAIRE TAIRE RIPOSTE LAÏQUE.**

synthèse
NATIONALE

**DONNE LA PAROLE À
PIERRE CASSEN**
SON FONDATEUR.

ALLEZ
SUR LE SITE

synthesenationale.hautetfort.com

Dans sa folie liberticide à l'encontre des forces nationales et identitaires, le sinistre Darmanin semble faire une fixation contre le mouvement Riposte laïque [cliquez ici](#) qui, depuis des années, se bat sans relâche pour défendre la France française.

Ces jours derniers, sa police s'est acharnée contre des militants de RL et contre son fondateur, notre ami Pierre Cassen. Il veulent le faire taire... C'est donc bien naturellement que nous lui donnons aujourd'hui la parole.

S N

Synthèse nationale : Vous êtes le fondateur de Riposte Laïque, un site bien connu par la plupart de nos lecteurs. Vous alertez, depuis quelques jours, vos lecteurs, sur ce que vous appelez un acharnement judiciaire contre certains de vos contributeurs, et notamment Charles Demassieux. Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs ce qui se passe.

Pierre Cassen : Je précise d'abord que Charles Demassieux est un de nos piliers. Il a rejoint l'équipe de Riposte Laïque depuis plus de dix ans, il est sur le terrain le

samedi pour couvrir toutes les manifestations parisiennes qui se déroulent, parfois dans des conditions tumultueuses, et il assume des fonctions essentielles sur le site. Il a eu la malchance, dans la Creuse, où il a décidé de s'installer, quittant la région parisienne, d'être confronté à une agression de vieille dame de 83 ans par un repris de justice, alcoolique et toxicomane. Pour protéger sa voisine, il a dû blesser, légèrement, l'agresseur. Et depuis, sa vie devient un enfer. Garde à vue de 48 heures, obligation de retourner en région parisienne, contrôle judiciaire, puis procès inique. Le juge Humbert paraît avoir fait siennes les théories du Syndicat de la magistrature, puisque Charles a été traité comme un accusé, et l'agresseur comme une victime. Résultat : 18 mois de prison pour Charles, dont 3 mois ferme, 3500 euros de dommage et intérêts à verser au toxicomane, 5 ans d'inéligibilité, 3 ans d'interdiction de détention d'armes. Quant à l'agresseur, il s'en sort avec 38 euros d'amende et des travaux d'intérêts généraux !

Oui, mais n'avez-vous pas créé les conditions pour que le juge Humbert, quoi qu'on en pense, reçoive des menaces de mort , qui ont justifié une nouvelle garde à vue pour votre contributeur ?

Charles, soutenu par la rédaction de Riposte Laïque, a choisi de témoigner, et de tout dire sur la réalité de ce procès. Bien sûr, le verdict a indigné nombre de Français, qui ne supportent plus la dérive idéologique de trop de magistrats, influencés par les thèses du Syndicat de la magistrature. Et des insultes, voire des menaces, ont fleuri sur certains sites. Mais en aucun cas, elles ne sont le fait de Charles Demassieux et de Riposte Laïque. D'ailleurs, notre ami, interrogé sur Sud Radio par André Bercoff, avait pris ses distances avec ces pratiques qui ne sont pas les nôtres.

Mais alors pourquoi a-t-il été arrêté de nouveau, placé en garde à vue, dans le même temps où vous subissiez une

perquisition à votre domicile ?

On ne peut comprendre cette affaire si on n'intègre pas l'acharnement politico-judiciaire mené contre la mouvance patriote, sous la houlette de Darmanin et de Dupond-Moretti, avec un sérieux durcissement depuis le mois de juin dernier, après les émeutes ethniques. Les dissolutions plus grotesques les unes que les autres se multiplient, et les interdictions de manifestation se succèdent. C'est dans ce contexte que le régime croit le moment venu de se farcir Riposte Laïque et son fondateur. Charles Demassieux, contre lequel ils s'acharnent, n'est pour eux que le moyen de frapper notre site, et de me faire payer mon engagement quotidien contre leurs multiples trahisons...

En effet, ils ont profité de la situation pour vous perquisitionner, et vous saisir votre matériel, ordinateurs et téléphone portable. Pourquoi s'en sont-ils donc pris à vous ?

Je suis le fondateur de ce site, que j'ai présidé de 2007 à 2012. Et depuis, j'ai passé la main, tout en continuant à amener mon savoir-faire à Riposte Laïque. En 2016, Cazeneuve et Taubira avaient décidé de me faire tomber, et avaient orchestré une première perquisition chez moi. Mais l'affaire avait échoué, et des attendus de la Cour de cassation avait rétabli les faits. Le pouvoir n'a pas digéré ce camouflet. Il saisit donc le prétexte de menaces de mort contre un juge pour m'impliquer, de manière grotesque, dans ces pratiques, et cherche à me confondre comme réel responsable de Riposte Laïque, et donc redevable de toutes les plaintes qui continuent de tomber contre nous. Ils veulent me faire endosser le fait que je serais le fameux Léon, de Réseau Libre, rien de moins !

Et comment voyez-vous la suite de cette offensive ?

Elle ne s'arrête pas là. Il y a une semaine, Christine

Tasin, présidente de Résistance républicaine, et par ailleurs ma compagne, s'est vue notifier par sa banque la radiation du compte de son association. Et hier, soir, le trésorier de Riposte Laïque me signifiait que le Crédit Agricole, chez qui nous étions depuis plus de quinze ans, nous a fait savoir par lettre recommandée qu'ils nous viraient. Un sort déjà connu par nombre de résistants patriotes, comme Génération Identitaire et Nemesis. C'est donc cette fois l'attaque de la diligence. Et n'oublions pas l'offensive contre Jean-Yves Le Gallou et les Bobards d'Or, qui, depuis dix ans, ridiculisent les journaliers de France et de Navarre et leurs "fake news". Sous la pression de la municipalité socialiste de Paris et de l'extrême gauche, le théâtre qui les accueille tous les jours n'a pas voulu d'eux. De quoi vous donner raison, à *Synthèse nationale*, quand vous publiez, dans votre dernier trimestriel [cliquez ici](#), la tête de Darmanin avec ce titre "Le Liberticide". Je rappelle à cette occasion que "Moussa" est le premier homme de droite à avoir déposé plainte contre nous... et qu'il s'est ramassé de première, à Lille.

Comment voyez-vous la suite ?

Ils sont partis pour aller au bout. Je n'exclus pas la volonté du régime de bloquer Riposte Laïque, comme ils l'ont déjà fait pour d'autres sites. À mon avis, je vais avoir droit à un procès visant à me faire tomber, et à me tuer socialement, c'est le sens de tout ce qu'ils font. Maintenant, j'ai la chance d'avoir un bon avocat, maître Pichon, Riposte Laïque a une équipe soudée d'une trentaine de contributeurs, qui, tous les ans, décortiquent l'actualité avec un autre regard que BFM, je fais tous les jours une vidéo qui connaît pas mal de succès, donc, s'ils veulent nous faire taire, je leur souhaite bien du plaisir !

Propos recueillis par Guirec Sèvres.

<https://ripostelaique.com/soutien-total-a-pierre-cassen-et-a>

[-rl-persecutes-par-darmanin-le-liberticide-de-la-place-beauvau.html](#)